

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 159 du 18 février 1952

n° 159

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 février 1952

Numéro JO

n° 3 du 01/03/1952

Date du numéro

1 mars 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Paris seront délivrées à M. Servette (Gilbert), secrétaire-comptable contractuel (groupe V). L'intéressé percevra, avant son départ du Territoire, une indemnité de fin de contrat égale à un mois et demi de rémunération